



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt deux, le quinze décembre à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D2022\_12\_104**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 24

Date de convocation du conseil : 9 décembre 2022

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, M. CARTER Maximilian, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, M. HERBRETEAU Bernard, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Absents excusés :

Mme CAILLETEAU Muriel a donné pouvoir à Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane

Mme CHASTEL Ita

M. DESBROSSE Jérôme a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Mme HERAUD Murielle

Mme HUGUET Myriam

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques

Objet : Tarif de la redevance assainissement 2023

Secrétaire de séance : Madame Bernadette VRILLAUD

M. Philippe MICHELET rappelle que le tarif actuel de la redevance assainissement est de 2,00 € le m<sup>3</sup>.

Il propose au conseil municipal de porter ce tarif à 2,03 € HT à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**VALIDE cette proposition.**

**FIXE le montant de la redevance assainissement à 2,03 € HT le m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 15/12/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 19/12/2022



Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN